



Fausse attestation, etablite de ma part

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **13:45**

Bonjour, j'ai fait une erreur qui me hante les jours et les nuits!rn
voila, mon mari et moi avons fait passer un cheque en mai qui ne fut pas honoré, cela nous a valu interdiction bancaire. pour recuperer notre droit bancaire, il m'a fallu solder le cheque et les frais car il est parti en service de recouvrement.rn
le cheque me fut retourné apres que j'eusse tout payé, et je l'ai donc remis a la banque, et elle l'a égaré dans leur administration, alors ça fait qu'il n'y a pas eu de régularisation, et j'ai un besoin urgent de le faire régulariser car j'ouvre une entreprise pour le 01/01 avec mon mari.rn
de ce fait, la banque me réclamait alors de soit faire un blocage de fonds sur le compte pour un an(alors que le cheque était déjà honoré) ou alors il fallait une attestation du centre de recouvrement, disant que j'avais reçu le cheque.rn
par la suite,j'ai contacté ce service de recouvrement pour en avoir une, il voulait de l'argent pour les faire, que la banque devrait payer car c'était eu qui avait perdu le cheque, ceux là voulais que ce moi qui payais, ça m'embêtait et je trouvais ça injuste alors j'ai demandé une attestation que le centre de recouvrement m'enverrait par mail.rn
le centre de recouvrement ne voulait pas l'envoyer par mail, alors moi j'ai fabriqué à l'aide de mon pc, une attestation avec en entête leur nom (du centre) et comme ci c'était eu qui l'écrivait en marquant que deux phrases "j'atteste sur l'honneur avoir envoyé le cheque a monsieur" et en signature "le gestionnaire du centre"rn
je les ai données a la banque, eux, ont téléphoné au centre car il manquait sur l'attestation le numero du cheque, et là j'ai été démasquer le centre de recouvrement a dit qu'il n'avait jamais fait d'attestation, la banque m'a mis en "peine " que mes cheques devront rester 8 jours a la banque avant de pouvoir les retirer, ça c'est pas trop grave encore, mais le centre de recouvrement peut porter plainte contre moi, qu'est-ce que je risque ???rn
je leur ai écrit une lettre en AR en m'excusant de mon geste maladroit, en expliquant ma honte de mon acte et ma souffrance, et que j'avais 2 enfants de 3 ans et 16 mois, que c'était pas dans un intérêt d'usurpation ou de porter préjudice a quelqu'un juste de faire accélérer les choses, et que de toute façon cette attestation ne valait rien car pas de tampon ni de logo ...rn
j'ai très peur, peur de perdre mon droit a la famille avec mes 2 puces que j'ai, peur d'une grosse amende si

porte plainte, de voir la police débarquer chez moi et emmener mon mari

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **13:47**

VOICI LA FIN DE MON MESSAGE QUI N'APPARAÎSSAIT PAS
j'ai très peur, peur de perdre mon droit à la famille avec mes 2 puces que j'ai, peur d'une grosse amende si je porte plainte, de voir la police débarquer chez moi et emmener mon mari (c'est le compte de mon mari que je gère, mais eux doivent croire que c'est lui qui a commis ça), ou une peine de prison avec sursis peut-être....
aidez-moi s'il vous plaît, j'ai perdu le goût de vivre avec ma bêtise, et les fêtes qui arrivent, je ne veux pas rendre malheureux mes princesses et mon homme qui lui n'est au courant de rien, j'ai trop peur de lui
HELP ME !!!

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **15:32**

j'ai téléphoné au centre de recouvrement, la patronne a fait agir la magie de Noël, après une bataille de près de 20 min et les larmes qui ont bien coulé, nous sommes arrivés à un arrangement, et donc je dois lui envoyer un courrier, disant bien que je ne recommencerais jamais ce type d'illegalité.
Je me sens revivre, merci à cette aimable dame
SUJET CLOS

Par **jeetendra**, le **21/12/2007** à **19:46**

bonsoir, vous pouvez vraiment remercier la dame responsable du service du recouvrement d'avoir accepté de ne pas porter plainte pour faux et usage de faux là vous auriez eu alors de sérieux problèmes avec le tribunal correctionnel, avec des amendes à payer, une peine de prison en plus, soyez prudente à l'avenir, bonne fête de Noël et bon nouvel an, cordialement

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **19:49**

oui c'est vrai, j'ai eu trop chaud, je le remercie infiniment et les erreurs servent de leçon, plus jamais je ne ferais une aussi débile chose!